

## **Bovins du Québec mai 2008**

### **La vaccination des troupeaux de veaux d'embouche : luxe ou nécessité?**

\*André Cécyre, avec la collaboration de\*\*Valérie Jetté

#### **L'assurance de dormir en paix**

La vaccination d'un troupeau de bovins peut facilement se comparer à une police d'assurance. On décide de s'assurer contre le feu, les inondations ou d'autres fléaux pour éviter de devoir payer des sommes considérables si une malchance survenait. Pourtant, la plupart du temps, on n'en bénéficiera pas et c'est tant mieux. La vaccination, c'est un peu la même chose. Vous vous dites : pourquoi vacciner? Tout va bien. On vaccine, car lorsque ça ira mal, il sera malheureusement trop tard pour regretter. Regretter d'avoir subi 50 % d'avortements dans son troupeau une certaine année ou même d'avoir réussi à sevrer à peine 60 % des veaux une autre année.

#### **Pas de recette universelle**

Même si on observe des différences dans les besoins entre plus gros et plus petits producteurs ainsi qu'entre les individus, personne ne devrait prétendre pouvoir se passer d'un programme de vaccination. Chacun choisira ses vaccins selon sa situation, à la suite d'une analyse de risque avec son médecin vétérinaire.

Un programme de vaccination adapté contribuera à diminuer le nombre d'animaux susceptibles de contracter des maladies; il va augmenter le niveau d'immunité totale du troupeau et surtout fournir, avec le temps, une protection importante contre un ennemi subtil de la production bovine contemporaine, la présence de sujets immunotolérants.

#### **La peste de vos élevages, les sujets immunotolérants**

Par immunotolérant, on désigne un animal infecté par le virus de la diarrhée virale bovine durant la première moitié de sa vie embryonnaire (45 à 125 jours de gestation). Cet animal naîtra donc porteur du virus de la D.V.B. et transmettra la maladie à son entourage sa vie durant.

#### **Les vaccins viraux, des incontournables**

Le complexe de vaccins viraux, R.I.B. (rhinotrachéite infectieuse bovine), PI<sub>3</sub> (parainfluenza-3), D.V.B. (diarrhée virale bovine) et V.R.S.B (virus respiratoire syncytial bovin), généralement combiné dans une même dose est un incontournable pour tous.

Une multitude d'autres vaccins sont disponibles tant pour prévenir les problèmes reproducteurs que respiratoires ou autres. Bien que leur utilité ne fasse pas de doute, il se peut que certaines situations ne justifient pas leur utilisation. Ce sera alors une question de cas par cas avec vos conseillers.

Pour la reproduction, on pourra cibler la leptospirose, la vibriose et les infections à trichomonas. Ces deux dernières étant surtout présentes dans l'Ouest canadien. Les conditions respiratoires bactériennes contre lesquelles il pourrait s'avérer avantageux de vacciner sont *Mannheimia haemolytica* et *Histophilus somni*.

Les vaccins contre les clostridiiums (principalement le charbon symptomatique) sont indiqués et peu dispendieux pour la protection qu'ils confèrent. Enfin, les vaccins contre la rage, la teigne, la kératite infectieuse (pink eye), etc. conviendront à des situations très particulières.

### **Les vaccins rota corona *E. coli* ont leur place**

Les vaccins administrés à la mère pour prévenir la diarrhée du veau au cours de son premier mois de vie (rota-coronavirus *E. coli*) auraient avantage à être utilisés plus souvent. La perte d'un veau à la suite de la diarrhée, c'est la perte de revenus d'une vache pour un an.

### **Vaccination ou immunisation?**

Lorsqu'on choisit d'effectuer ces opérations, on devrait les faire avec beaucoup de rigueur. Seul le respect des bonnes pratiques fera en sorte que les animaux vaccinés seront vraiment immunisés. Non, vaccination ne rime pas toujours avec immunisation.

### **L'immunité passive**

Le veau né d'une mère immunisée où on se soucie de la régie du colostrum devrait normalement être protégé pour 5 à 6 mois contre la diarrhée virale bovine et les principales infections respiratoires. C'est ce qu'on appelle l'immunité passive, c'est-à-dire l'immunité transférée par sa mère. En théorie, cette immunité passive, lorsqu'elle est présente, interfèrerait avec la vaccination au cours des premiers mois de vie.

À partir de ce principe, on vaccinera idéalement la génisse vers 5 à 6 mois d'âge avec un rappel 1 à 2 mois avant la première saillie. On utilisera un vaccin vivant modifié contre R.I.B., PI<sub>3</sub>, D.V.B. et V.R.S.B. Dans plusieurs cas, on en profitera pour ajouter les bactérines contre la leptospirose et les clostridiiums. Par la suite, la vaccination aura lieu annuellement au moins un mois avant la période de reproduction. On répétera alors le vaccin viral vivant modifié et la bactérine contre la leptospirose (lorsqu'indiqué).

Ceux qui, pour des raisons particulières, auront choisi les vaccins viraux tués (R.I.B., PI<sub>3</sub>, D.V.B. et V.R.S.B) devront s'assurer de donner la dose de rappel trois semaines après la dose initiale. Ils revaccineront annuellement approximativement aux mêmes dates, au risque de devoir recommencer à zéro (2 doses) par la suite.

Le vaccin visant à prévenir la diarrhée des futurs veaux sera administré à la mère en deux temps, soit 2 à 3 mois avant la mise bas de la première année puis, un mois avant le vêlage. Au cours des années suivantes, une seule dose de ce vaccin un mois avant le vêlage suffira.

### **Un compromis**

Pour les troupeaux où l'on observe régulièrement des problèmes respiratoires chez les veaux au cours de leurs premiers mois de vie, il pourrait s'avérer avantageux de vacciner avec un vaccin vivant modifié tous les veaux aussi tôt que deux semaines après leur naissance. On utilisera le même vaccin (R.I.B., PI<sub>3</sub>, D.V.B., V.R.S.B.) mais l'immunité

conférée par ce dernier sera de courte durée. Lorsqu'ils atteindront l'âge de 5 à 6 mois, ces animaux devront être revaccinés comme les autres; cette vaccination hâtive n'ayant plus d'effet valable. Même si le succès de cette vaccination hâtive dépend de l'insuccès de votre régie, c'est cependant souvent un moindre mal.

### **Pour mâles seulement**

Pour ce qui est des veaux mâles destinés au marché de bouvillons d'abattage, on utilisera le même programme que pour les génisses. Il faut les vacciner 2 à 4 semaines avant l'encan avec un vaccin vivant modifié (R.I.B., PI<sub>3</sub>, D.V.B., V.R.S.B.), et ce, même s'ils ont été vaccinés en bas âge. Dans leur cas, comme dans celui des futurs taureaux, le vaccin contre la leptospirose n'est pas utile (contre-indiqué pour les taureaux destinés aux stations d'épreuve).

### **Un écrit vaut mille mots**

Pour tous les autres vaccins, mesurez le coût-bénéfice avec votre vétérinaire et prenez la meilleure décision. Pour ce faire, il vous faut de bons dossiers de santé. Lors d'achats de taureaux ou de sujets de remplacement, n'annulez les efforts de plusieurs années, exigez de vos vendeurs qu'ils vous fournissent le carnet de vaccination et les dossiers de santé des animaux que vous convoitez.

En réponse à la question de départ, non seulement la vaccination des troupeaux vache-veau est avantageuse, c'est une nécessité pour votre entreprise et pour vos clients.

\*M.V. programme d'expertise vétérinaire, FPBQ

\*\*M.V. Hôpital vétérinaire Ste-Odile Enr., Romouski

Faire un encadré

## PROGRAMME DE VACCINATION DES VACHES DE BOUCHERIE

### I. Utilisation de vaccins vivants modifiés

#### A. Vaccinations classiques

1 <sup>re</sup> dose	De 5 à 6 mois d'âge à 1 mois avant le sevrage pour 1, 2, 3
2 <sup>e</sup> dose	1 à 1 ½ mois avant la saillie pour 1, 2, 3
Annuel	Rappel aux 12 mois 1 mois avant la saillie pour 1, 3

1. Complexe respiratoire I.B.R., PI<sub>3</sub>, D.V.B. et B.R.S.V.
2. Clostridium
3. Leptospirose

#### B. Vaccins pour prévenir la diarrhée néonatale des veaux à naître

1 <sup>re</sup> dose	Chez la taure gestante 2 à 3 mois avant le vêlage
2 <sup>e</sup> dose	1 mois avant le vêlage
Annuel	Rappel aux 12 mois toujours 1 mois avant le vêlage

### II Utilisation de vaccins tués

#### A. Vaccinations classiques

1 <sup>re</sup> dose	De 5 à 6 mois d'âge à 1 mois avant le sevrage, avec rappel 3 semaines plus tard pour 1, 2, 3
2 <sup>e</sup> dose	1 à 1 ½ mois avant la saillie pour 1, 3
Annuel	Rappel aux 12 mois

1. Complexe respiratoire I.B.R., PI<sub>3</sub>, D.V.B. et B.R.S.V.
2. Clostridium
3. Leptospirose

#### B. Vaccins pour prévenir la diarrhée néonatale des veaux à naître

1 <sup>re</sup> dose	Chez la taure gestante 2 à 3 mois avant le vêlage
2 <sup>e</sup> dose	1 mois avant le vêlage
Annuel	Rappel aux 12 mois toujours 1 mois avant le vêlage